



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal  
tenue à la salle municipale,  
120, rue des Églises, Kinneair's Mills,  
le lundi 12 août 2013, à 20 heures**

La séance est présidée par le maire, M. Paul Vachon

Présents : Mesdames Céline Landry, Michelle Pageau et Messieurs Michel Breton, Patrice Nadeau, James Allan et Vincent Blais

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Claudette Perreault, agit à titre de secrétaire de la séance.

**2013-105 OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire ouvre la séance à 20 h en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes.

**2013-106 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour de la séance en laissant le point *Divers* ouvert à tout autre sujet de discussion.

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la dernière séance;
4. Résolution d'adoption du règlement numéro 456, règlement de concordance, amendant le règlement de zonage numéro 264 afin d'assurer sa conformité au schéma d'aménagement révisé de la MRC des Appalaches;
5. Cotisation à la corporation des chemins Craig et Gosford;
6. Construction d'une remise;
7. Utilisation du fonds de roulement pour la nouvelle remise;
8. Correspondance;
9. Comptes du mois;
10. Période de questions;
11. Divers;
12. Méchoui du maire de St-Fortunat;
13. Souper-bénéfice pour la Fondation Marc-André Jacques;
14. Levée de la séance.

**2013-107 ADOPTION DE PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE**

ATTENDU QUE, tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal, au moins 48 heures avant la tenue des présentes;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter tel quel le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juillet 2013.

**2013-108 RÉSOLUTION D'ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 456, RÈGLEMENT DE CONCORDANCE, AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 264 AFIN D'ASSURER SA CONFORMITÉ AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ DE LA MRC DES APPALACHES.**

**ATTENDU QU'**un avis de motion du présent règlement a dûment été donné par Michel Breton, conseiller, lors de la session ordinaire du conseil s'étant tenue le 3 juin 2013 ;

**ATTENDU QU'**une assemblée publique de consultation sur le projet s'est tenue le 2 juillet 2013 en vertu de l'article 109.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ;

**ATTENDU QUE** tous les membres du Conseil présents déclarent avoir lu le projet de règlement n° 456 et renoncent à sa lecture.

Il est proposé par Michèle Pageau et appuyé par Céline Landry et résolu à l'unanimité des conseillers que le règlement numéro 456 intitulé « Règlement numéro 456, règlement de concordance, amendement le règlement de zonage numéro 264 afin d'assurer sa conformité au schéma d'aménagement révisé de la MRC des Appalaches soit adopté.

**2013-109 COTISATION À LA CORPORATION DES CHEMINS CRAIG ET GOSFORD**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de payer la cotisation annuelle de 2012 de 500,00 \$ à la Corporation des chemins Craig et Gosford.

**2013-110 CONSTRUCTION D'UNE REMISE**

**ATTENDU QUE** nous avons besoin d'une remise pour l'entreposage du tracteur à gazon, de la souffleuse à neige, du chapiteau et de tout autre bien appartenant à la municipalité;

**ATTENDU QUE** sur deux demandes de soumission une seulement a été complétée;

**ATTENDU QUE** la compagnie « Les Constructions Réjean Pomerleau inc. » nous propose la soumission suivante :

Construction d'une remise de 20 pi X 30 pi au coût de 21 700, \$ plus les taxes.

Tous les conseillers ont reçu une copie de la soumission.

Il est proposé par Patrice Nadeau et appuyé par Vincent Blais et résolu à l'unanimité des conseillers que la compagnie « Les Constructions Réjean Pomerleau inc. » effectue les travaux pour la construction de cette remise.

**2013-111 UTILISATION DU FONDS DE ROULEMENT POUR LA NOUVELLE REMISE**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'utiliser le fonds de roulement pour la nouvelle remise tel que stipulé au règlement numéro 275.

Le remboursement du fonds de roulement sera effectué annuellement, le 1<sup>er</sup> septembre de chaque année pendant une période de cinq (5) ans.

**CORRESPONDANCE**

La secrétaire-trésorière fait lecture de la correspondance du mois.

6 août : Invitation de Gérard Gagnon, rencontre Amitié-partage, École anglaise le 1<sup>er</sup> septembre de 13 h à 21 h.

6 août : Invitation, municipalité de St-Fortunat concernant le chemin de Saint-Rémi le lundi 19 août à 19 h 30.

6 août : Ville de Thetford Mines : Remerciements pour le don de 200 \$ à la Croix-Rouge pour la tragédie de Lac-Mégantic.

Les communiqués ont été transmis électroniquement aux conseillers.

2013-112

## COMPTES DU MOIS

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la liste des comptes suivants :

N° de chèque	Nom	Montant
	Salaire	9 428,17
C0002906	Société mutuelle de prévention inc.	287,44
C0002907	Henri et Norbert Nadeau inc.	5 533,17
C0002908	Fernand Pomerleau	50,00
C0002909	Studio Late Night inc.	735,84
C0002912	MRC des Appalaches	26 586,86
C0002913	Ville de Thetford Mines (Croix-Rouge)	200,00
C0002914	Régie Intermunicipale région Thetford	812,47
C0002915	Mégaburo	101,13
C0002916	Coop St-Jacques-de-Leeds	1 393,40
C0002917	Raymond Chabot Grant Thornton	2 529,45
C0002918	Michel Horbatuk	70,95
C0002919	Agence régionale de mise en valeur Forêts	25,00
C0002920	Entreprises Sanifer	1 688,22
C0002921	Marc Prévost	109,04
C0002922	Rick MacRae	2 845,63
C0002923	Serge Bolduc	2 000,57
C0002924	Gagnon équipements	64,97
C0002925	Richard Bisson	1 396,94
C0002926	Centre Réno Déco Jean-Luc Lessard	181,62
C0002927	Les excavations B.G. Bilodeau inc.	1 224,25
C0002928	Jambette Évolujeux	24 137,86
C0002929	Jet de sable Michel Robert enr.	74,50
C0002937	Petite Caisse	149,64
C0002938	Marc Prévost	273,07
C0002939	Agence de revenu du Canada DAS	1 367,67
C0002940	Ministère du Revenu DAS	2 744,87
C0002941	Acier Leroux	510,66
C0002942	Turgeon Maintenance et Fils	78,65
C0002943	Marc Prévost	109,04
C0002944	Signalisation de l'Estrie inc.	522,32
C0002945	Rick MacRae	8 732,35
C0002946	Corp. des chemins Craig et Gosford	500,00
C0002947	Serge Bolduc	862,31
C0002948	Gagnon équipements	24,42
C0002949	Imprimerie Gingras et Fils	97,73
C0002950	Richard Bisson	4 104,60
C0002951	Les excavations B.G. Bilodeau inc.	1 224,25
C0002952	JU Houle distributions	6 879,17
C0002953	Chantal Bolduc	365,40
C0002954	Mickael Morency	238,50
L1300022	Hydro Québec	653,44
L1300023	Bell Canada	321,83
L1300020	Société financière Grenco (Photocopieur)	256,39
	<b>Total</b>	<b>111 493,79</b>



Procès-verbaux des séances du conseil municipal  
de Kinnear's Mills,  
MRC des Appalaches (Québec)

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire invite les citoyens à la période de questions.

**DIVERS**

Monsieur Paul Vachon informe les citoyens de l'entrée en vigueur d'une partie de l'article 59 (îlots déstructurés).

**2013-113 MÉCHOUÏ DU MAIRE**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la dépense de 25,00 \$ pour l'inscription au souper pour le maire au méchouï du maire de Saint-Fortunat le 21 septembre prochain.

**2013-114 SOUPER-BÉNÉFICE POUR LA FONDATION MARC-ANDRÉ JACQUES,**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la dépense de 30,00 \$ pour l'inscription du maire au souper-bénéfice pour la Fondation Marc-André Jacques d'East Broughton le 28 septembre prochain.

**2013-115 LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance à 20 h 13.

Signé : Paul Vachon

Paul Vachon, maire

Signé : Claudette Perreault

Claudette Perreault, directrice générale et  
secrétaire-trésorière